

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

Mardi le 9 juillet 2019

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 16H10, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, CARLEN LAFLEUR et Monsieur le Conseiller ROBIN ZACHARIAS et IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT : Conseillère KATHLEEN GAUTHIER (motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

118-07-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

119-07-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Andrea Lafleur, Directrice générale, de préparer l'appel d'offres pour le déneigement et sablage des routes, ponts et autres surfaces sur le territoire de la municipalité d'Otter Lake pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. (Annexe A)

Adopté

120-07-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise une dépense de 7,500.00 \$ plus taxe pour les réparations nécessaire sur le chemin Mayhew et le chemin Rang A.

Adopté

121-07-2019

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des plaintes concernant l'état de l'intersection du chemin Picanoc et la route 301;

ATTENDU QUE : Construction Jason Hynes viens faire des travaux obligatoire dans la municipalité et pourras faire les réparations nécessaire;

ATTENDU QUE : La municipalité à demander Construction Jason Hynes pour un prix pour effectuer les travaux nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage Construction Jason Hynes pour faieres les travaux a un cout de 23,492 \$ plus taxe. (Annex C)

Adopté

122-07-2019

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des plaintes concernant l'état de l'intersection du chemin Palmer et la route 301;

ATTENDU QUE : Construction Jason Hynes viens faire des travaux obligatoire dans la municipalité et pourras faire les réparations nécessaire;

ATTENDU QUE : La municipalité à demander Construction Jason Hynes pour un prix pour effectuer les travaux nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès verbal / Minutes

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage Construction Jason Hynes pour faire les travaux à un coût de 3,480 \$ plus taxe. (Annexe D)

Adopté

123-07-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLERE ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 17H35.

Adopté

KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale